



Rédaction & Édition
Mairie de
Pencran



SOMMAIRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE

- **URBANISME**
- **FORMALITES ADMINISTRATIVES**
- **JARDIN D'ENFANTS**
- CONSEIL MUNICIPAL**
- VIE MUNICIPALE**
- VIE ASSOCIATIVE**
- **FNACA**
- **COMITE DES FETES**
- **LES PETITES CANAILLES**
- **FOYER TY MENEZ**
- **CALENDRIER DES ASSOCIATIONS**
- DIVERS**
- **PETITES ANNONCES**
- LE SAVIEZ-VOUS ?**
- **La famille TOULLEC**
- **Le Coquelicot pour les morts de 14-18**

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Du lundi au samedi : de 9h à 12h
Mardi et jeudi : de 14h à 17h
Et reçoit sur rendez-vous

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.

Chantal GOUZÉ : Enfance & Jeunesse.

Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.

Jean Claude LARVOR : Bâtiments.

Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

Tél : 02 98 85 04 42

E-Mail : mairie.pencran@wanadoo.fr

Site Internet : pencran.fr

DATES A RETENIR

- 6 novembre : PAROISSE - Assemblée générale de l'ensemble paroissial à 18h à la salle Ty Goudor à Dirinon. Assemblée ouverte à tous.
- 11 novembre : USP - Kig ha farz à midi à la salle polyvalente. Inscriptions au 06 72 84 13 66.
- 20 novembre : APE - Soirée Couscous à la salle polyvalente.
- 27 novembre : FNACA - Assemblée générale.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

URBANISME

Déclarations de travaux accordées :

CLOAREC Jean-Paul, 3 rue Anatole Le Braz, changement toiture sur véranda, claustra sur terrasse

PAGNIER Michelle, 2 rue des Noisetiers, modification dimension porte-fenêtre

FAGON Joël, 44 rue des Bruyères, abri de jardin

DESCOINGS Morgan, 9 rue Max Jacob, portail

KERMARREC Erwan, Rudullac'h, pose de 2 velux

MARC Dominique, 2 Kermalguen, remplacement de 2 fenêtres bois en porte-fenêtre PVC et en fenêtre PVC

LE GOFF Xavier, 5 rue des Châtaigniers, abri de jardin

BERCOT Dominique, 52 rue des Bruyères, clôture, escalier et enrobé.

Permis de construire accordés :

BONDERFF Martine, 17 rue de Brocéliande, maison d'habitation

BERDER Céline, 13 rue de Brocéliande, maison d'habitation

Recensement des jeunes -

Parcours citoyen (filles et garçons) :

Les jeunes **nés en novembre 1994** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et au plus tard le 31 décembre 2010. Se munir du livret de famille. L'attestation délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Ouverture du Jardin d'enfants le 1^{er} février 2011

Une réunion d'information sur le Jardin d'enfants aura lieu fin novembre. Des responsables de la PMI et la CAF seront présents aux côtés de la municipalité. Nous pourrions tous répondre à vos questions (conditions d'accueil, horaires, tarifs, accueil régulier ou occasionnel...). Dès que la date sera connue, nous la mettrons en ligne sur le site Internet. Elle paraîtra également dans la presse locale et un affichage sera fait dans la hall de la mairie. Ce sera aussi l'occasion de prendre en compte vos demandes et de procéder à des préinscriptions.

Inscriptions sur les listes électorales

Les nouveaux habitants désirant s'inscrire sur la liste électorale sont invités à se présenter en mairie avant le 31 décembre 2010.

Les jeunes qui atteindront 18 ans au 28 février 2011 doivent s'adresser à la mairie pour s'assurer de leur inscription automatique par l'INSEE.

Relevés des compteurs d'eau

Les relevés de compteurs d'eau se feront au cours de la première quinzaine de novembre. Il est demandé à chaque abonné de laisser **libre accès au compteur** afin de faciliter la tâche de l'agent chargé de la relève.

L'hiver approche, **pensez à protéger les compteurs du gel.**

Papiers d'identité :

Depuis le 1^{er} mars 2010, une nouvelle circulaire interministérielle s'applique pour simplifier les procédures de délivrance et de renouvellement des cartes nationales d'identité et des passeports. Nous vous invitons à vous renseigner au secrétariat de la mairie avant toute démarche.

☎ 02 98 85 04 42

Conciliateurs de justice

Messieurs Alain THOMAS et Michel LE NAOUR sont désignés par la Cour d'Appel de Rennes pour exercer auprès de leurs concitoyens du canton de Landerneau, les tâches de Conciliateurs.

Ils reçoivent tous les vendredis après-midi de 14h à 16h à Landerneau, bureau des élus, Centre Théo Le Borgne, 1 Rue du Dr Pouliquen.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du mardi 12 octobre 2010 - 18h

Le Conseil s'est réuni sous la présidence de M. Jean CRENN, maire.
Absents : Bernard PREINCE et Jacques LE FUR ont donné procuration respectivement à Jean CRENN et Jean-Claude LARVOR, et Jacques GUEVEL.

Secrétaire de séance : Stéphane HERVOIR

Remarques sur le procès-verbal de la séance précédente

Jean CRENN propose de revoir le procès-verbal de la séance précédente car des remarques ont été faites par des conseillers.

Jean Pierre LE BOURDON remarque que les noms de places et de rues ont été considérés comme adoptés à l'unanimité alors que plusieurs conseillers estiment n'avoir voté qu'une fois et seulement pour la place située près de la salle de sports, de l'école et du futur espace multigénérationnel et nommée « Plas an Holl ». Il note également qu'il avait demandé de faire enlever les panneaux publicitaires et les panneaux des manifestations passées.

Il réitère alors sa demande du dernier conseil municipal de faire participer la population de la commune à ce choix. Toutefois, ce choix doit s'effectuer avant la fin de l'année pour une question de calcul de subventions. De plus, il faudra, avant sa mise en service, baptiser le bâtiment actuellement en construction (l'espace multigénérationnel). Ce sera alors le moment de demander l'avis de la population et pourquoi pas de baptiser les autres lieux publics (salle polyvalente, salle des sports, école...). C'est pourquoi il est décidé de procéder à la délibération.

Noms de rues et de places

Pour tenir compte de ces remarques, Lucien VIGOUROUX, propose de voter pour chaque nom :

La place entre la mairie et l'école est nommée « **Place de la Mairie** » à la majorité des voix (Pour : 15, abstentions : 2, contre : 0).

La place face à la salle polyvalente est nommée « **Place du Creisker** » à la majorité des voix (Pour : 16, abstention : 1, contre : 0).

La rue qui sépare l'église et le nouveau cimetière et qui va de la salle polyvalente à la VC1 est nommée « **Rue du Creisker** » à la majorité des voix (Pour : 16, abstention : 1, contre : 0).

La place devant l'église est nommée « **Place des 9 Chênes** » à la majorité des voix (Pour : 13, abstentions : 4, contre : 0).

La place face aux immeubles et aux commerces est nommée « **Place du Bourg** » à la majorité (Pour : 12, abstentions : 4, contre : 1).

Travaux sur l'église

Jean-Claude LARVOR informe l'assemblée qu'un diagnostic de la charpente a été fait pendant l'été. La mairie doit engager des travaux d'entretien. Il rappelle qu'il s'agit d'une réparation provisoire qui devra être suivie plus tard de travaux beaucoup plus importants.

L'Architecte des Bâtiments de France avait lancé une consultation d'entreprises pour des travaux de pose de poutres pour soutenir la charpente. Sur les cinq entreprises consultées dont les tarifs varient de 20 436 à 36 069,72 €, il propose de retenir la mieux disante : l'entreprise DLB. Le conseil municipal accepte. POUR : 17.

Ces travaux seront financés à 50% par l'Etat, à 20% par la région et 30% par la commune. Toutefois, il existe une possibilité de subvention de la part du Conseil Général. Le conseil municipal donne au Maire l'autorisation de demander ces subventions. POUR : 17.

Tableaux de classement des voies communales

L. VIGOUROUX informe que ce tableau n'a pas été remis à jour depuis 1975. Il rappelle que les voies communales sont classées en trois catégories : chemins, rues, places. En 1975, la place de l'église est la seule place de la commune dont la surface est de 1 750 m². De nos jours la totalité des places représente 5 572 m². Il en est de même pour les chemins et les rues. La place de l'église est déclassée pour pouvoir devenir la place des 9 Chênes et celle de la Mairie. Le Conseil accepte ce déclassement et reclassement des rues, chemins, et places communales. Les rues comptent pour 6 819 ml et les chemins pour 20 585 mètres linéaires. POUR : 17.

Choix du délégataire pour l'ALSH

C.GOUZIEZ informe le Conseil que trois associations s'étaient portées candidates : Familles Rurales, EPAL et la MPT de Landerneau.

Le Maire, les adjoints et la commission jeunesse, ont reçu ces trois associations. Ils proposent au Conseil la MPT de Landerneau. En

effet, la MPT gère déjà l'ALSH et les échos (parents et enfants) sont favorables. De plus, le poste de directeur sera à temps plein (100%) et non à 85 % pour les autres. Et enfin, c'est le moins disant financier. Le conseil municipal accepte ce choix. POUR : 17.

Questions diverses

Antenne SFR

L. VIGOUROUX fait part au Conseil de la demande de l'entreprise NEW COM OUEST d'établir un relais SFR sur la commune. Le site de la SOFIMAT qui était envisagé est écarté par la société car il ne garantirait pas la suppression de la couverture de la zone blanche. La solution proposée est d'installer ce relais au niveau des terrains de foot de la commune.

Bassins d'orage

L. VIGOUROUX informe le Conseil que les bassins d'orage ont bien fonctionné lors des grosses pluies de fin septembre et de début d'octobre. Après visite sur le site, il conviendra sans doute de sécuriser davantage l'accès par un portail et un grillage par exemple.

VC1

Un délai supplémentaire a été accordé à l'entreprise concernée par la procédure judiciaire pour : soit régler le solde qui lui revient, soit décider de réaliser les travaux de réparation en respectant les préconisations du bureau d'études AT OUEST sans versement supplémentaire de la commune.

Poste d'Educateur Jeunes Enfants

6 candidatures ont été reçues par la municipalité. Dans quelques semaines, il faudra commencer les entretiens d'embauche.

Comptes-rendus des commissions

Commission urbanisme - Jeannine MARTIN

- La Communauté de Communes va mener une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (l'OPAH)** afin d'apprécier les besoins du territoire de la Communauté de Communes en matière de réhabilitation et de travaux de l'amélioration de l'habitat. Cette étude concerne surtout les logements anciens. Des aides seront données aux propriétaires occupants très modestes, aux personnes handicapées et âgées et aussi pour l'amélioration énergétique des logements.

- **Lotissement « les Garennes »** : M. GUILLOU de Foncier Conseil est venu en mairie le 23/09/2010 pour informer de la reprise du lotissement « Les Garennes » conçu par M. DURSENT. Le plan du lotissement restera sans doute le même.

- **Le plan communal de sauvegarde** est terminé et a été présenté à la commission urbanisme.

CCAS

R. EMILY relate le repas offert aux Aînés de plus de 70 ans et qui a réuni 69 convives au restaurant « Couleur Café » le 9 octobre. Après le repas, J. CRENN, R. EMILY et M.L. PERENNOU du CCAS ont rendu visite à la MAPA de Dirinon à la doyenne de Pencran, Louise CREAC'H, qui a fêté ses 94 ans le 5 octobre.

Commission Bâtiments

- J.C. LARVOR présente l'état d'avancement de l'espace multigénérationnel. Le bardage bois de l'allée de boules est terminé ainsi que le placo plâtre. Vendredi sera posée la chape pour le Jardin d'enfants/ALSH, puis viendront le plancher chauffant, les réseaux d'eaux usées, les câbles. Une visite de chantier est prévue pour le montrer aux conseillers.

- Un devis carrelage est en cours pour le local de la salle polyvalente qui a été désamianté.

Questions diverses

J. CRENN signale que la direction départementale de la protection des populations du Finistère a rappelé l'obligation de disposer d'une fourrière communale apte à l'accueil et la garde des chiens et chats trouvés errant, ou du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune avec l'accord de cette commune.

Vote d'une motion

J. CRENN, informe l'assemblée qu'une motion sur la ligne TGV Paris/Brest/Quimper a été rédigée et votée par l'Association des Maires du Finistère lors de l'assemblée générale du carrefour des communes et qui concerne le caractère prioritaire de cette ligne. Le conseil municipal accepte. POUR : 17.

VIE MUNICIPALE

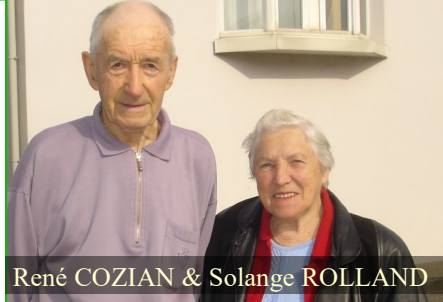


Repas des Aînés

Le samedi 9 octobre, Jean CRENN, maire, les membres du CCAS et du conseil municipal recevaient les Pencranais de 70 ans et plus en présence de Marie-Françoise LE GUEN, conseillère générale.

Le nombre grandissant des participants (69) n'a pas permis au groupe de tenir dans une seule salle au restaurant Couleur Café, mais les discussions allaient bon train durant un repas apprécié de tous. L'assemblée avait pour doyens René COZIAN (90 ans) et Solange ROLLAND (87 ans). L'après-midi s'est poursuivi par des jeux de dominos, cartes et pétanque.

A l'issue du repas, Monsieur le Maire, R. EMILY et M.L. PERENNOU ont rendu visite à la doyenne des Pencranais, Louise CREAC'H à la MAPA de Dirinon où elle réside, pour lui souhaiter son anniversaire. Elle venait de fêter ses 94 ans le 5 octobre entourée de sa famille.



René COZIAN & Solange ROLLAND



Louise CREAC'H



Des gendarmes à PENCAN

Jeudi 21 octobre, à la salle polyvalente, les gendarmes de Landerneau, le commandant FANEL à leur tête, ont organisé un échange avec les Pencranais de plus de 65 ans. Thème de la rencontre : la tranquillité des Seniors. Un guide pratique sur la sécurité pour tous leur a été remis.



Conférence sur la petite enfance

Une conférence-débat sur la petite enfance aura lieu le mardi 16 novembre à 20h30 dans la salle polyvalente de Pencran. Animée par L. DAVOUST, elle tentera de répondre aux questions suivantes : Que comprend l'enfant ? Quels sont ses besoins fondamentaux pour se construire ? Quelles sont les conséquences de mots mal mesurés ?

Conférence organisée par les Relais parents Assistantes Maternelles, Intercommunal et Landernéen du secteur petite enfance de Don Bosco.

VIE ASSOCIATIVE

FNACA

Tous les ans à cette époque, la FNACA organise son traditionnel thé dansant. Il a eu lieu le 10 octobre à la salle polyvalente. C'est l'animateur habituel « Michel » qui fait déplacer les nombreux amateurs de danse jusqu'à notre colline.



Comité des Fêtes

L'Assemblée générale du dimanche 24 octobre a relaté les différentes activités de l'année, et notamment la participation du Comité des fêtes au carnaval du 11 avril à Landerneau. Ce dernier a permis à l'équipe de s'étoffer et c'est ainsi que Caroline MADEC, Henri GUILCHER et Benoît LE GOAZIGO ont intégré le bureau.

Les prochaines activités de 2011 : une rando VTT, un rallye pédestre, les jeux inter village et le feu de la Saint Jean.



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATIONS - PLANNING DES FESTIVITES 2010/2011

USP	11/11/2010	Kig Ha Farz
ECOLE / APE	20/11/2010	Repas
FNACA	27/11/2010	Assemblée générale
GYM'CLUB	15/12/2010	Goûter de Noël
ECOLE / APE	17/12/2010	Goûter et marché de Noël
USP	19/12/2010	Loto
USP	8/01/2011	Goûter des jeunes
LES SENTIERS DE PENCRA	15/01/2011	Assemblée générale
BADMINTON/TENNIS DE TABLE	22/01/2011	Goûter des Rois
CLUB DES AINES	22/01/2011	Assemblée générale
ECOLE / APE	23/01/2011	Foire à la puériculture
BADMINTON/TENNIS DE TABLE	27/02/2011	Vide grenier
GYM'CLUB	1/03/2011	Thé dansant
COMITE DES FETES	13/03/2011	Rando VTT
FNACA	20/03/2011	Dominos
ECOLE / APE	3/04/2011	Loto
COMITE DES FETES	15/05/2011	Rallye pédestre
CHASSE	22/05/2011	Repas
USP	2/06/2011	Tournoi des jeunes
COMITE DES FETES	juin 2011	Jeux inter-villages
USP	4/06/2011	Trifoot + repas
ECOLE / APE	5/06/2011	Repas
SENTIERS DE PENCRA	13/06/2011	Randonnée pédestre
USP	17/06/2011	Assemblée générale
BADMINTON/TENNIS DE TABLE	18/06/2011	Assemblée gén. + repas
GYM'CLUB	22/06/2011	Assemblée générale
COMITE DES FETES	25/06/2011	Feu de la Saint Jean
ECOLE / APE	26/06/2011	Kermesse de l'école
MUNICIPALITE	3/09/2011	Forum des associations
ECOLE / APE	16/09/2011	Assemblée générale
MUNICIPALITE	8/10/2011	Repas du CCAS
FNACA	9/10/2011	Thé dansant
USP	11/11/2011	Kig Ha Farz
ECOLE / APE	19/11/2011	Repas
FNACA	26/11/2011	Assemblée générale

Association « Les petites Canailles »

Au plus grand bonheur des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent, les activités ont recommencé. Au programme : atelier découverte au premier trimestre, éveil musical au deuxième trimestre et Baby Gym au troisième trimestre. Un vrai moment de partage, d'échanges et d'expressions pour nos petits bambins.



Foyer TY MENEZ - Soirée crêpes



Le Foyer de Vie de Ty Menez, situé à Bellevue en Pencran accueille tout au long de l'année 32 pensionnaires et 4 personnes en externat.

Il organisait une soirée crêpes le vendredi 22 octobre à la salle polyvalente. Les bénévoles, les éducateurs et les familles des résidents se sont surpassés pour servir environ 250 convives. L'argent récolté durant cette soirée permettra de financer différents séjours de pêche en mer ou de ski notamment.

APE

Il est possible de commander des chocolats de Noël jusqu'au 10 novembre via le site internet de l'APE (www.ape-pencran.fr).

L'Association des Parents d'élèves de l'école de Pencran organisera une soirée Couscous le 20 novembre 2010.

URBANISME

Noms des bâtiments et salles de la commune

Comme annoncé dans le compte-rendu du Conseil municipal, la municipalité envisage de baptiser la nouvelle salle multi générationnelle et souhaite profiter de l'occasion pour faire de même avec les autres bâtiments publics de notre commune : salle polyvalente, salle des sports, école.

Tous les Pencranais sont donc invités à donner leur avis sur la question en proposant un ou plusieurs noms pour l'un ou la totalité des bâtiments. Pour cela, il suffit de compléter le bulletin de participation ci-contre et de le glisser ensuite dans la boîte aux lettres de la mairie. La proposition peut être anonyme, c'est pourquoi la rubrique « nom » est facultative.

Il est bien entendu que ces avis seront étudiés avec le plus grand soin par les élus. Le choix définitif devra de toute manière, faire l'objet d'une délibération et d'un vote en Conseil municipal.

Il serait judicieux que les réponses soient rendues pour le lundi 22 novembre 2010.

Bulletin de participation à la dénomination des bâtiments de la commune

Proposition école :
 Proposition salle polyvalente :
 Proposition salle des sports :
 Proposition espace multi générationnel :
 Nom (facultatif) :

A découper ou à recopier et à déposer en mairie ou dans la boîte aux lettres pour le lundi 22 novembre 2010. Merci de votre participation.

DIVERS

PETITES ANNONCES

La Gendarmerie de Landerneau communique :

Chaque année la gendarmerie nationale propose aux jeunes filles et garçons âgés de 18 à 36 ans, un métier différent au sein d'une institution séculaire résolument tournée vers l'avenir. Ils pourront alors intégrer une force humaine s'appuyant sur la polyvalence et les compétences des ces 100 000 hommes et femmes chargés de mener à bien les nombreuses missions qui lui sont dévolues.

Pour l'année 2010 - 2011, la Gendarmerie nationale propose les postes suivants : officiers, sous-officiers, volontaires, spécialistes, réservistes. La diversité des emplois que nous proposons et les critères de sélection sont de nature à répondre aux préoccupations d'orientation de nombreux jeunes.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les Gendarmes ETIENNE ou DEJONGHE ou vous présenter à la Brigade de Gendarmerie de Landerneau, Rue Henri Dunant.

☎ 02 98 85 00 82

Naturvan - L'association de course à pied et cyclotourisme de St Urbain organise un dépôt vente d'articles de sports d'occasion les 4 et 5 décembre 2010. Tél : 06.74.20.96.13.

Couleur Café - Organisation d'une soirée Beaujolais nouveau le 19 novembre 2010. Une petite assiette de cochonnaille offerte pour une bouteille de Beaujolais achetée. Soirée Karaoké à partir de 21h30.

Association DON BOSCO - Foyer de Keraoul

Le Foyer de Keraoul à La Roche Maurice organise une collecte de ferraille du samedi 20 au samedi 27 novembre pour aider au financement d'un séjour à la montagne pour un groupe de 10 personnes adultes handicapées.

Une benne de dépôt sera mise à disposition pour cet usage, sur le parking du Foyer de Keraoul. Pour tous les très gros objets, un ramassage à domicile sera organisé. Informations : ☎ 02 98 20 48 07 ou 02 98 20 48 09

Restos du Cœur

C'est à compter du 30 novembre 2010 que le centre des restos du cœur du Folgoët-Lesneven ouvrira pour la campagne 2010/2011 une antenne de distribution pour les personnes démunies. Pour tous renseignements appeler le 02 98 21 15 60 le matin.

Les inscriptions se feront uniquement à l'espace Kermaria du Folgoët de 14h à 17h les :

Lundis 15 et 22 novembre 2010

Mardi 23 novembre 2010

Jeudis 18 et 25 novembre 2010.

MICRO29 PC

Yvan CHAUVET - Formation-installation - dépannage informatique à domicile. Chèque emploi service accepté, agréé service à la personne. Région Landerneau - Daoulas. ☎ 02 98 21 56 38 ou 06 59 08 43 24.

yvan.chauvet@free.fr - site : www.micro29pc.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

Guerre 1914 1918 – La Famille TOULLEC

Une famille de Tréflévenez qui s'installe à Kerbalanec

Pierre TOULLEC, né le 15 septembre 1855 à Tréflévenez se marie le 30 janvier 1881 dans cette même commune, avec Marguerite BIDEAU, née le 6 février 1864 à Tréflévenez également. De cette union naîtront six enfants, tous nés à Tréflévenez. La famille s'installe plus tard à Kerbalanec, en Pencran, en tant qu'agriculteurs.

L'aînée des enfants, Marie-Anne, née le 21 mars 1881, décède le 19 février 1892 ; elle n'a que 11 ans.

Le second, Hervé, né en 1883, décède le 21 juin 1897 à l'âge de 14 ans.

Le troisième, Yves Marie, né le 3 janvier 1886, se marie à La Martyre le 21 janvier 1909 avec Marie-Françoise BONNIOU, née le 5 novembre 1885 dans cette même commune. Ils habiteront le village de Kerbalanec à Pencran, ils seront agriculteurs. De leur union naîtront à Pencran, deux enfants : Marie-Anne née le 16 décembre 1912 et Pierre né le 9 novembre 1914.

novembre 1892 est enrôlé dans le 48^e RI. Il est « tué à l'ennemi » le 8 septembre 1915 à Vienne-Le-Château dans la Marne. Il est sergent et n'a que 23 ans.

Une famille d'agriculteurs pencranais

La sixième, Marie-Anne, née le 25 octobre 1896, épouse le 27 mai 1919 à Pencran, François KERMARREC, né le 11 décembre 1893 à Kersaint-Plabennec. Ils seront agriculteurs à Kerbalanec à Pencran. De leur union naîtront six enfants.

La famille TOULLEC a été durement éprouvée par la guerre, puisque trois de ses fils sont « Morts pour la France » en l'espace de trois mois.

N'oublions pas que les deux aînés sont décédés à 11 et 14 ans. Par conséquent, sur les six enfants qui ont vu le jour, seule Marie-Anne a survécu.



Monument aux Morts
Cimetière de Pencran

JOSEPH	DENIEL
ALEXANDRE	DENIEL
HENRI	DENIEL
YVES	PERRAMANT
PAUL	ROLLAND
JEAN PIERRE	TOULLEC
JEAN MARIE	TOULLEC
YVES	TOULLEC
JEAN	KERHOAS
JEAN MARIE	COAT
JEAN	COAT
FRANÇOIS	MADEC
FRANÇOIS MARIE	EMILY
JEAN	PERRAMANT
GUILLAUME	SPARFEL
JEAN MARIE	CABON
YVES	CARIOU

Une famille de Pencran dans les tranchées

Yves Marie est enrôlé comme soldat de 2^e classe au 19^e Régiment d'Infanterie. Il est tué « à l'ennemi » le 25 septembre 1915 à Tahure (Marne). Il n'a que 29 ans et laisse une veuve de 30 ans et deux enfants de 3 ans et 1 an.

Le quatrième, Jean Pierre, né le 28 mars 1890, est enrôlé dans le 272^e RI. Il est également « tué à l'ennemi » le 27 juillet 1915 au Bois Haut dans la Meuse. Il est adjudant, n'a que 25 ans.

Le cinquième, Jean Marie, né le 9



Marie-Anne Toulllec, son époux François Kermarrec,
leurs enfants et petits-enfants.

Le coquelicot, fleur de la commémoration des morts de la guerre 14-18 chez les Anglo-Saxons



Le rapport entre le coquelicot et les champs de bataille avait déjà été évoqué lors des guerres napoléoniennes. Les champs se couvraient de fleurs rouges après la bataille, certainement dues à la chaux et à la nature crayeuse du sol.

Le « poppy day » (jour du coquelicot), le dimanche qui précède le 11 novembre, voit arborer ces petites fleurs du souvenir, partout (cimetières, boutonniers, personnalités, sportifs, etc.). Les Anglo-Saxons ont un sens très fort de la mémoire.

Pourquoi le coquelicot ? Simplement à cause d'un poème écrit par un médecin canadien, le docteur Mac Crae, publié le 8 décembre 1915 (en anglais). Voici la traduction :

Dans les champs de Flandre

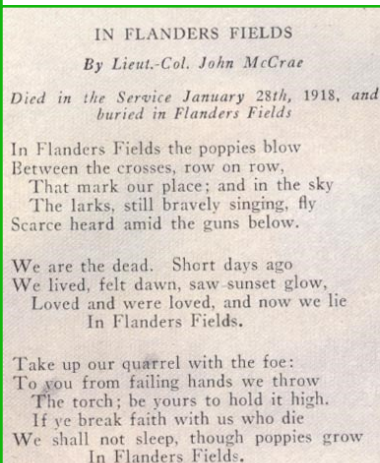
Dans les champs de Flandre, les coquelicots fleurissent
Entre les rangées de croix qui marquent notre place
Et dans le ciel, malgré le rugissement des canons,
L'on perçoit encore le chant des courageuses alouettes.

Nous sommes la Mort et pourtant quelques jours auparavant,
Nous regardions l'aurore poindre et le soleil rougir
En se couchant. Nous aimions et étions aimés et aujourd'hui
Nous gisons dans les champs de Flandre.

Reprenez notre combat contre l'ennemi :

De nos mains qui chancellent, nous vous confions
Le flambeau qui sera vôtre et que vous tiendrez haut.

Si vous ne croyez plus en nous qui mourrons,
Jamais nous ne retrouverons le repos dans les champs de Flandre
Où fleurissent les coquelicots.



L'histoire de John Mac Crae

Le 4 août 1914, la Grande Bretagne déclara la guerre à l'Allemagne. Comme le Canada faisait partie de l'Empire britannique, il était inévitablement en guerre et ses citoyens s'empressèrent de répondre à l'appel de leur patrie. 45 000 Canadiens dont John Mac Crae se portaient volontaires. Il devait être nommé chirurgien au sein de la première brigade de l'Artillerie royale canadienne, avec le grade de major et de commandant adjoint.

Peu avant son départ, il écrivit à un ami : « Tout cela est vraiment terrible, et j'y vais parce que je pense que tout célibataire, particulièrement, s'il a l'expérience de la guerre, se doit de participer. J'ai plutôt peur, mais j'aurais davantage peur de ma conscience si je restais ici. »

Il a emmené avec lui un cheval nommé « Bonfire », un cadeau d'un ami. Plus tard, John Mac Crae a envoyé à ses jeunes neveux et nièces des lettres qu'il prétendait être écrites

par Bonfire et signées avec l'empreinte d'un sabot !!!

En avril 1915, John Mac Crae s'est retrouvé dans les tranchées d'Ypres, en Belgique, la région traditionnellement appelée la Flandre qui fut la scène de certains des combats les plus sanglants de la Première Guerre Mondiale. Le 22 avril, les Allemands utilisèrent le gaz mortel contre les troupes alliées.

John Mac Crae a soigné dans les tranchées, des centaines de soldats

blesés chaque jour. Dans une lettre à sa mère, il écrivit :

« J'ai l'impression de vivre un cauchemar. Les combats sont horribles. Pendant 17 jours et 17 nuits, aucun d'entre nous n'a pu changer de vêtements, ni même enlever ses bottes, si ce n'est qu'à l'occasion. Pendant tout ce temps où je n'ai pas dormi, le bruit des fusils et



des mitrailleuses n'a jamais cessé, si ce n'est que durant 60 secondes, et comme toile de fond permanente, il y a la vue des morts, des blessés, des mutilés et la terrible angoisse que la ligne cède. »

La veille de la composition de son illustre poème qui sera traduit en plusieurs langues, il perdit au cours des combats un de ses meilleurs amis qui fut inhumé dans une tombe de fortune marquée d'une simple croix de bois. Les coquelicots sauvages commençaient à fleurir à travers les croix de bois placées sur les tombes. Incapable de porter secours à cet ami ni à aucun autre soldat tombé au champ, John Mac Crae se fit leur porte-parole dans son poème. Peu après, il fut muté à l'hôpital général canadien en France où il devint chef des services médicaux. Il a été fortement ébranlé par les combats et les pertes subies en France. « Il estimait qu'il aurait dû faire de plus grands sacrifices. Il a insisté pour vivre dans une tente toute l'année, comme ses camarades du front, plutôt que dans les quartiers réservés aux officiers. Lorsque cette décision a eu des effets néfastes sur sa santé, au milieu de l'hiver, on a dû le forcer à se loger dans un endroit mieux chauffé. Pour plusieurs, il donnait l'impression d'un homme qui n'acceptait pas de ne plus être avec son ancienne brigade d'artillerie. Après la bataille d'Ypres, il n'a plus jamais été cet homme optimiste au sourire contagieux ». Pour se détendre, il faisait de longues promenades à cheval dans la campagne française avec Bonfire. Un autre de ses compagnons a aussi été victime de la guerre : le chien Bonneau qui avait adopté John Mac Crae pour en faire son meilleur ami.

Ce médecin tomba très malade en janvier 1918 et diagnostiqua lui-même une pneumonie et une méningite. Il en mourut le 28 janvier 1918. Il a été inhumé avec tous les honneurs militaires dans le cimetière Nimereux, au nord de Boulogne, près des champs de Flandre. Bonfire était à la tête du cortège funèbre, et les bottes de Mac Crae étaient renversées dans les étriers.

John Mac Crae a eu la satisfaction d'apprendre avant son décès qu'on l'avait nommé consultant médical de la Première armée britannique et que son poème était devenu le poème le plus populaire de la Première Guerre Mondiale.

Compte tenu de la popularité du poème, on a adopté le coquelicot comme fleur du souvenir aux morts de guerre en Grande Bretagne, au Canada, en France, aux Etats-Unis, ...

« In Flanders Fields » a constitué une inspiration pour « les journées du coquelicot », à l'occasion desquelles les veuves et les orphelins vendaient des coquelicots qu'ils avaient confectionnés afin de récolter des fonds pour aider à la reconstruction de la France. Le 20 septembre 1919, la Légion américaine adopte le coquelicot comme emblème national du jour du souvenir.

Le poppy canadien en fer est gracieusement offert aux visiteurs du centre d'infor-

Auteur : Lucienne Méar



John Mac Crae